



Défaut de réparation dans une location

Par **nath 66**, le **10/09/2010** à **09:18**

Bonjour,

je suis locataire et ai fait constaté par le plombier que plusieurs robinets fuient et que je n'ai pas toujours d'eau chaude. Cela traîne depuis 7 mois. L'un n'a pas reçu le devis, l'autre l'a envoyé... Puis je déposer le loyer chez un huissier pour faire accélérer les choses. Quelle procédure adopter?

Merci de votre réponse

N.C